

// Service Presse
Tél. 02 40 99 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 11 janvier 2021

Conseil nantais de la Nuit **1^{er} CONSEIL DU MANDAT MARDI 12 JANVIER**

Le conseil de la nuit est organisé deux fois par an. Le rendez-vous de mardi est donc le premier conseil du nouveau mandat, et sera consacré à la présentation de la feuille de route et à un débat sur la nuit en temps de COVID, avec de nombreux acteurs de la nuit à Nantes.

Le Conseil de la nuit est un espace pour co-construire, suivre et évaluer les actions engagées par la collectivité et les acteurs de la nuit, mais aussi objectiver et enrichir la connaissance des nuits nantaises. Ouvert à l'ensemble des acteurs qui souhaitent l'intégrer, la participation peut se faire de 2 façons : lors des 2 plénières annuelles ou lors de groupes de travail et ateliers, sur des sujets précis, tout au long de l'année.

A travers cette démarche, la Ville de Nantes et les acteurs de la nuit sont dans la recherche permanente d'un équilibre entre la ville qui travaille, qui dort et qui fait la fête, tout en réaffirmant clairement dans le contexte COVID que la nuit doit être, lorsque c'est possible, un espace de partages où se côtoient imaginaire, fêtes, travail et solidarités. Cette thématique mobilise différentes politiques publiques : la culture, la sécurité, les mobilités, les solidarités ou encore la santé, la prévention et réduction des risques, la vie associative et la jeunesse.

Durant toute l'année 2020, la Ville de Nantes, forte de son ambition en termes de cohésion sociale, d'action culturelle ainsi que de ses partenariats solides, a mis en œuvre différentes actions (fonds de soutien, exonération de taxes, adaptation de sa réglementation, etc) permettant de soutenir et accompagner les acteurs, notamment de la nuit, qui ont su de leur côté, adapter aussi leurs actions.

Le prochain Conseil de la nuit aura lieu le 7 juin 2021.

Déroulé du Conseil de la nuit, mardi 12 janvier de 19h à 21h

19h : Présentation du conseil de la nuit, ses objectifs, son installation et des nouveaux élus.

19h15 : Présentation de la feuille de route par Gildas SALAUN, adjoint au Maire en charge de la Ville la Nuit.

De 19h15 à 20h30, Débat « La nuit à l'épreuve du COVID »

19h15, 1^{ère} partie :

- Les tendances // évolution de la perception de la nuit, à travers notamment la « figure du fêtard » par Emmanuelle LALLEMENT, anthropologue, Professeure des universités à la Sorbonne ;
- Présentation des conclusions des états généraux du droit à la fête par David MILBEO et Chloé LEBAIL, Collectif Culture Bar-bars.

19h35, 2^{ème} partie :

- Et les solidarités ? Comment favoriser l'inclusion des personnes en grande précarité dans la société, jusque dans la fête ? Selon vous, sur le territoire, qu'est ce que la pandémie a empêché, rendu possible, qu'est ce qui quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour le territoire nantais, demain ? Par Maxime HURAUULT, Le Carillon ;

Communiqué de presse

- Les clubs et établissements de nuit, quelle situation économique ? Selon vous, sur le territoire, qu'est ce que la pandémie a empêché, rendu possible, qu'est ce qui quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour le territoire nantais, demain ? Par Jérôme GUILBERT, GNI ;
- La culture, les rassemblements sur l'espace public ? Selon vous, sur le territoire, qu'est ce que la pandémie a empêché, rendu possible, qu'est ce qui quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour le territoire nantais, demain ? Par Nicolas BERNARDEAU, les rues de Graslin ;
- Le retour de la vie nocturne et festive est certain, reste qu'il est possible de le modeler différemment. Et s'il pouvait être encore plus responsable ? Dominique BEHAR, réseau éco-événement.

20h30, Conclusion Gildas SALAUN

Pour suivre le conseil de la nuit mardi 12 à partir de 19h, merci de vous connecter à :

- En visioconférence, si vous disposez d'un smartphone ou un ordinateur : <https://global.gotomeeting.com/join/778258285> ;
- En audioconférence, si vous disposez d'un téléphone : 01 70 95 05 94 puis code d'accès: 778-258-285.